Après la fête de Randogne ou le chapeau de ces dames !

Autor(en): **O.P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **88 (1961)**

Heft 1

PDF erstellt am: **05.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-232155

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Après la fête de Randogne ou le chapeau de ces dames !

Parmi nos souvenirs, encore si vivants, de la belle Fête des patoisants valaisans de Randogne, il y a ceux des « Chapeaux de ces dames » portés avec autant de fierté que de dignité. Ah ! comme ils auréolent les visages et quelles variations dans la mode de leurs coiffes.

Les mamans du Haut-Valais aiment les parures, les rubans multicolores. Celles du val d'Anniviers sont plus modestes, elles choisissent la légèreté, le bon goût et, les jours de fête, les jeunes filles sont gracieuses sous leurs coiffes noires et blanches.

A St-Martin, elles sont plus coquettes et les couleurs s'allient à l'élégance des formes. Les Evolénardes sont amies de la simplicité et dissimulent leurs chignons sous une cape de tulle. Mais elles possèdent, pour leur jour de noces, une coiffe particulière, du plus bel effet.

A Isérables, les épouses n'aiment point la timidité des « Nendettes ». Elles préfèrent les atours du val de Bagnes et confectionnent leurs chapeaux avec le plus grand soin, soucieuses d'élégance et de commodité.

Relevons le fait que parfois le chapeau, mais surtout le fichu, révèlent l'état civil de la villageoise.

Dernièrement, une dame du dehors avait acquis un fichu valaisan. Elle s'entendit dire :

« Mais, Madame, vous avez votre mari et vous avez acheté un fichu de veuve ! » Il fallut s'expliquer.

Coiffes valaisannes, simples, élégantes, que portent si bien les mamans et les jeunes filles. Image de ce vieux pays qui prépare son avenir en perpétuant le passé. Vivent les coiffes et les châles valaisans.

O. P.

SI VOUS ALLEZ...

... à Bière, vous irez sans doute voir la place d'armes, l'ancienne église du XVe siècle, peut-être aussi la nouvelle route du Marchairuz. Rares seront les personnes qui vous conteront l'histoire de ce régent de 1785, que la commune de Bière avait renvoyé et qui s'obstinait à ne pas vouloir quitter les lieux, estimant que seules LL.EE. avaient qualité pour le destituer. Il faut croire que la Commune avait de bonnes raisons de se passer de cet éducateur un peu particulier, si l'on en croit le mémoire adressé à l'autorité supérieure. Elle lui reprochait de se mêler des affaires des autres plus que de son école. Il ne travaillait plus qu'entre les pots et les verres, mettant souvent les élèves dans l'obligation d'aller le chercher à la pinte. Oubliant de faire sa leçon, il fit danser les jeunes gens du village en jouant de son violon. Après sa destitution, il sortit son cochon de son boîton pour le mettre sous l'escalier de la Maison de Ville. Comme il refusait de quitter son logement, la Commune changea la serrure de la porte, mais il l'enleva dans le courant de la nuit suivante.

C'était le bon vieux temps !... Ad. Decollogny.